



Depuis plusieurs semaines, le Syded constate une inquiétante augmentation des incivilités dans les bacs de tri sélectif. Cadavres d'animaux, bouteilles de gaz, pneus, radiateurs... Autant « d'erreurs » qui sont inadmissibles et qui ressemblent davantage à des actes délibérés.

Protéger les agents de tri...

Déposer de tels objets dans les bacs jaunes et verts n'est pas anodin. Après avoir été collecté, le contenu des bacs est trié sur l'une des 3 usines du Syded. Et c'est là que le plus pénible commence pour les agents. Certes, les machines permettent d'effectuer un premier tri. Mais la plupart de ces incivilités se retrouvent sur les tapis de tri. Imaginez le poids d'un radiateur ou l'odeur d'un cadavre d'animal qui a séjourné plusieurs jours à l'air libre...

...Et les machines

Depuis plusieurs années, les consignes de tri ont évolué. En effet, seuls les emballages de produits non dangereux et les papiers sont à déposer dans les bacs verts et jaunes. Les grosses erreurs de tri sont dangereuses pour les machines des centres de tri. De nombreuses casses ou départs d'incendies sont à déplorer à cause de ces objets encombrants qui devraient être apportés en déchèterie.

Le Syded compte sur chacun pour respecter les agents et les consignes de tri.